



RAPPORT MORAL 2003/2004

AG ordinaire du 11 décembre 2004

La deuxième année d'activité de la PF a démarré le 14 octobre 2003, date à laquelle l'Assemblée Générale a renouvelé la confiance à l'équipe du Bureau Exécutif précédent, avec mandat de garantir la continuité et de compléter le processus de structuration de notre PF, qui a vu le jour, en 2002, à l'instar d'autres expériences similaires dans les pays de l'Afrique Occidentale.

Le nombre total des membres est aujourd'hui de 26 grâce à 3 nouvelles structures qui ont adhéré durant le mandat en cours et qui sont : Hope 87, Autre Terre Sénégal et ADG. Je profite de cette circonstance pour leur renouveler la bienvenue et pour les inviter à une pleine participation aux activités et initiatives au sein de la PF. Oxfam n'est plus considérée comme membre car n'a jamais officialisé sa demande d'adhésion. Sont au nombre de 24 les ONG qui ont renouvelé et régularisé leur position de membre au cours de ce mandat et, en effet, nous comptons parmi nous 2 membres inactifs qui sont Village Pilote et La Kora (cette dernière a récemment changé de statuts devenant une ONG Sénégalaise).

Je voudrais citer rapidement le récapitulatif sommaire des activités menées par la PF au cours de ce mandat :

1. Organisation d'une Assemblée Générale Extraordinaire, au mois de février 2004, avec exposé du représentant du Ministère du Développement Social sur la procédure d'agrément des ONG européennes au Sénégal. Au cours de cette AG nous avons procédé à la révision des statuts afin d'encourager l'adhésion de nouveaux membres qui ont la spécificité d'intervenir au Sénégal et n'ont pas une représentation sur place mais veulent suivre les activités de la PF à distance.

2. Participation aux groupes techniques (Bonne gouvernance et Acteurs non étatiques), au comité de préparation et à l'AG constitutive de la Plate-forme des Acteurs Non Etatiques pour le suivi de l'Accord de Cotonou au Sénégal (juillet 2004)
3. Participation à l'Atelier National sur la politique agricole de la CEDEAO
4. Organisation de la Journée du Développement Local sur le thème: « Méthodologie et outils de développement local »
5. Elaboration de la structure de la base de données des ONG européennes au Sénégal
6. Diffusion d'informations diverses par messagerie électronique: vie interne de la PF, opportunités pour les ONG membres, invitations à des événements nationaux, ...
7. Mise à jour du site Internet de la Plate-forme : information sur les membres, et sur les activités de la plate-forme, documents en téléchargement (CR AG, note sur la démarche de reconnaissance des ONG, CR de réunion des groupes techniques UE/Etat, Statuts et règlement intérieur de la PF des ANE/Cotonou)
8. Proposition de partenariat avec les Plates-formes d'ONG d'autres pays africains (Mali, Niger)
9. Proposition de partenariat avec Coordination Sud et Concord
10. Contacts avec d'autres ONG européennes présentes au Sénégal avec comme résultante l'adhésion de nouveaux membres : Hope 87, Autre Terre Sénégal, ADG
11. Rencontre avec la Délégation de l'UE à Dakar, demande d'informations sur l'octroi des financements sur l'ex B7-6000, aujourd'hui ligne 21 02 03
12. Envoi d'un courrier en réaction à la Délégation européenne, avec copie aux Ambassades des pays représentés à la Plate-forme et au Siège en Belgique afin d'exprimer l'étonnement suite au nouveau mode d'attribution du financement sur l'ex B7-6000 (actuelle ligne 21 02 03)
13. Participation au Forum Social Sénégalais

Pour ce qui concerne les initiatives en cours et les perspectives, je tiens à vous signaler :

- La Convention de Collaboration avec le CONGAD, dont la signature n'est qu'une question de jours et pourrait être la première activité du nouveau Bureau Exécutif
- La création d'une page portail du site de la Plate-forme des ONG Européennes au Sénégal dans le site de la Délégation Européenne. Nous avons déjà obtenu l'autorisation pour y procéder.
- La finalisation et mise en réseau de la Base de Données des ONG Européennes au Sénégal. Le reliquat budgétaire de la PF lors de ce mandat pourrait permettre, si l'activité est retenue prioritaire par l'ensemble des membres, de réaliser cette

initiative dans un bref délais en y incluant éventuellement l'achat d'un système cartographique.

- Le démarrage des procédures de reconnaissance de la Plate-forme auprès du Gouvernement Sénégalais
- Organisation d'une journée (ou demi-journée), en collaboration avec la Délégation Européenne, notamment sur la position des ONG Européennes face à la Plate-forme des ANE.
- La programmation des activités communes avec le CONGAD.

Au-delà de faire un bilan du mandat qui vient de se conclure, aujourd'hui nous sommes appelés à élire le nouveau Bureau Exécutif de la PF qui devra accompagner les activités pendant le prochain mandat. Il est souhaitable que les autres structures, différentes de celles qui ont conduit la PF pendant ses premières années de vie, s'impliquent d'avantage pour développer le processus pluraliste et participatif qui est la principale base de notre expérience et qui vise à faire grandir et reconnaître encore plus la richesse de notre Plate-forme.

Ce qui a peut-être manqué au cours de ces deux ans de vie de la PF est l'implication effective de toutes les structures membres dans les différentes possibilités et espaces offerts par la Plate-forme telles que les groupes thématiques, la participation à des événements nationaux, la promotion directe d'une activité particulière et les cadres de concertation.

Il reviendra au nouveau Bureau Exécutif de trouver donc une nouvelle formule qui puisse impliquer activement toutes les structures membres, compte tenu des spécificités de chaque ONG, des engagements de chacun, du temps à disposition (le manque de temps est une des nouvelles pauvretés qui nous touche tous). Les groupes thématiques qui se doivent mettre en place au niveau de la PF des ANE sont également des opportunités d'ouverture, de concertation et de participation au débat public que les membres devraient davantage valoriser. Et l'AG ordinaire est également l'occasion pour tous les membres d'échanger et de préciser leurs attentes et priorités vis à vis de la PF.

Je ne saurais conclure sans remercier les ONG du Bureaux Exécutif qui ont dirigé la PF pendant ce mandat, les ONG qui ont collaboré activement à l'organisation d'activités ponctuelles et de cadres d'échanges, l'ONG Aquadev qui, comme aujourd'hui, a très souvent mis à la disposition de la PF sa structure performante et accueillante, Philippe Laura (société Imédia) qui nous héberge et met à jour le site Internet de la PF gratuitement, Monique qui

assure le secrétariat permanent et tous les partenaires de la PF qui rendent cette opportunité enrichissante et justifiée.

En vous remerciant pour votre aimable attention, je vous souhaite une bonne AG, une bonne journée et un bon retour vers vos activités et vos foyers.

Le Président de la PF

Dakar, le 11 décembre 2004